

La France, en retard sur la transition numérique ?

En 2015, la France était à la 26ème position mondiale du classement des pays qui ont une propension à exploiter les opportunités des technologies de l'information et de la communication selon l'indicateur NRI (Network Readiness Indicator). Un autre sondage de TNS Sofres montre que respectivement 69 % et 57 % des dirigeants de TPE et PME déclarent ne pas connaître le Cloud.

Un dernier chiffre montre qu'il existe un certain décalage entre la population et les entreprises : la majorité des français ont adopté les nouvelles technologies, 82% des usagers sont équipés d'Internet et 60% d'entre eux font des achats en ligne ou utilisent les services de l'administration électronique. A l'inverse la transition numérique semble se faire plus lentement dans les entreprises : en 2013, seulement 14% d'entre elles avaient reçu une commande par internet, tandis que 65% d'entre-elles disposent d'un site Internet. Serions-nous ces irréductibles Gaulois réfractaires à tout changement ?

L'utilité de la transformation numérique non perçue par les chefs d'entreprises français

Il est légitime pour un artisan, qu'il soit plombier dans une grande agglomération ou apiculteur dans le Lubéron de se dire qu'avec ou sans Internet, il y aura toujours des fuites d'eau et des abeilles qui continueront à produire du miel dans les ruches. Seulement, certains ont compris l'intérêt d'un réseau numérique mondial : sur Internet, on peut désormais facilement trouver un bon artisan plombier à proximité ou se faire livrer du miel du Lubéron où que l'on habite.

En dehors de la visibilité que peut apporter l'Internet, on constate aujourd'hui que les chefs d'entreprise n'ont pas pris la mesure du réel apport des technologies de l'information dans leur gestion d'entreprise au quotidien. La marge de nos entreprises est par conséquent en dessous de la moyenne européenne : 28% de marge contre 38% en moyenne dans l'UE. Certes, il y a d'autres facteurs que le manque d'investissement dans les nouvelles technologies pour expliquer cet écart, mais il y a indéniablement dans l'univers du numérique de nombreuses opportunités inexploitées par nos chefs d'entreprise.

La transformation numérique : réelle source d'amélioration de la productivité

Prenons un exemple : une facture fournisseur papier exige un temps de traitement moyen de 14 jours, entre le tri du courrier, la saisie des données, la gestion de flux papiers, les aller-retour entre services, l'approbation, le bon pour paiement et le classement pour archivage, avec un coût total estimé à 15 €,-. Grâce à la dématérialisation des factures, les entreprises peuvent faire entre 25% et 50% d'économie sur le coût de traitement manuel, en éliminant le tri, la saisie et l'archivage. L'objectif recherché est aussi de créer un cercle vertueux : je reçois des factures électroniques de mes fournisseurs et j'envoie des factures électroniques à mes clients.

On peut aussi dématérialiser les contrats commerciaux, les contrats de travail ou de mission

d'intérim et les fiches de paie simplement en les signant électroniquement. Ces processus peuvent se numériser sans nécessairement mettre en place une restructuration numérique longue et coûteuse.

Réussir la transition numérique de son entreprise

Voici quelques règles de bon sens afin d'assurer le succès de la transition numérique de son entreprise :

Choisir le département le plus favorable à utiliser les nouvelles technologies

Ne pas s'engager dans une refonte soudaine et totale, mais mener une transformation numérique étape par étape, service par service

Ne pas oublier que la transformation numérique passe par une phase de transition où il faut gérer à la fois le process d'origine et le process digital.

Préférer une solution qui est déjà intégrée avec les applications existantes au sein du département.

Adopter une solution multi-langues, évolutive, fonctionnant depuis n'importe quel terminal

Opter pour le mode Saas

Exiger les qualifications du prestataire

Obtenir des garanties, disponibilités du service, restitution des données

Vérifier les capacités d'hébergement du prestataire

Calculer le retour sur investissement (ROI) sur 3 ans